

BRADERIES DE THIONVILLE 2025 - APECET

Demande d'inscription préalable

Sous réserve du paragraphe III - 10 du règlement

Choix des braderies (cochez la ou les dates retenues)

Braderie du Mercredi 2 JUILLET 25 ☐

Braderie du Mercredi 3 SEPTEMBRE 25 ☐

Enseigne ou cachet commercial :

Nom et prénom du responsable :

Articles vendus (avec précision)

Adresse :

Téléphone : Adresse email :

TARIF 2024 :

20 € TTC le mètre linéaire
+ 30 € TTC de frais de dossier
par braderie pour les commerçants non adhérents à l'association.

N° de place et rue si vous désirez le même emplacement que l'année précédente ou rue de préférence :

.....
.....
.....
.....
.....

TYPE D'ETALAGE : Parasols ☐ Camion magasin ☐ Barnum ☐

Métrage demandé :mètres

Largeur : 2,50 m

N.B.: Pas de fourniture d'électricité

Votre demande doit être obligatoirement être accompagnée :

- de la photocopie de votre carte professionnelle/registre de commerce en cours de validité,
- de la photocopie de votre assurance Responsabilité Civile Professionnelle, en cours de validité,
- du paiement de votre place(s) braderie – chèque(s) à l'ordre de l'APECET, ou espèces ou virement,
- du présent bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé,
- de la copie du document « Règlement » de nos braderies dûment rempli, daté et signé.

→ Si votre dossier n'est pas complet, il ne sera pas pris en compte.

Aucune réservation ne sera prise par téléphone. Le coût de la participation et les frais éventuels ne seront en aucun cas remboursés et resteront acquis à l'association organisatrice.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la braderie ci-joint, et m'engage à le respecter, à satisfaire aux droits de police et aux demandes éventuelles des placiers et commissaires.

Fait à le.....

« Lu & approuvé – Signature »